

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**

**DU CONSEIL D’ADMINISTRATION**

**DU 14 NOVEMBRE 2022**

**Participants** :

*Présent(e )s* :

* Philippe TRAN, Président
* Bruno SERVENTI, Vice-président
* Myriam LABOUYRIE, Trésorière
* Mireille GRAS, Secrétaire
* Nadia STIEVET, Secrétaire adjointe
* Frédéric VINCENT
* Cécile SEGHAIRIA
* Lise DURON

*Excusé(e)s* :

* Brigitte BASCOULERGUE
* Nathalie CHIARADIA
* Jérôme MILLET, Trésorier adjoint
* Maryse CROSETTA

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h40.

**Ordre du jour**

1. Choix de l’agence pour le voyage à Bali
2. Point sur les inscriptions à Vienne
3. Renouvellement de l’opération "Chèques Lire"
4. Proposition de mettre en place une billetterie annexe au CMS de Marmande
5. Augmentation du tarif du cinéma de Nérac
6. Points divers
7. Petit débriefing sur le voyage aux USA avec une comparaison entre les 2 groupes.

Guides avec des personnalités très différentes d’un groupe à l’autre.

Certaines prestations proposées n’ont pu être faites, notamment les options indiquées sur le programme qui n’ont pu être prises sur place.

Qualité du transport (cars Flixbus) à revoir et chauffeurs assez médiocres.

Toutes vos remontées vont être relayées auprès de l’agence.

Toutefois, dans l’ensemble, les retours ont été très bons, les participants ont exprimé leur satisfaction et l’Amicale a été félicitée à plusieurs reprises pour cette organisation.

Afin d’améliorer les prochains voyages, merci de compléter et renvoyer directement à l’agence les fiches d’appréciation concernant votre voyage.

Pour éviter les déceptions sur place, l’Amicale ne proposera plus d’options dans ses voyages. En fonction de leur prix, elles pourront être directement intégrées dans le circuit ou pas retenues. Le circuit sera donc commun à tous les groupes.

**1 – Choix de l’agence pour le voyage à Bali**

3 propositions d’agences ont été retenues :

* Syltours
* Capital Tour
* Salt Travel

Afin de préciser nos attentes et affiner le circuit :

* Salt Travel a été rencontrée le 10 novembre.
* Syltours et Capital Tour ont été rencontrées le 16 novembre.

Quelle que soit la compagnie qui sera retenue, quelques informations générales :

* Tarif d’environ 2 500 € par personne (hors prise en charge de l’amicale) ;
* Vols réguliers avec des compagnies nationales ;
* Séjour de 12 jours / 10 nuits
* Période envisagée : 2ème quinzaine de septembre – début octobre 2023

**2 – Point sur les inscriptions à Vienne**

Participation de 39 amicalistes. La présentation du voyage a été faite par Sophie de l’agence Salt Travel le 10 novembre dernier.

Bus de transfert Agen / aéroport de Toulouse et Toulouse / Agen pris en charge par l’amicale.

**3 – Renouvellement de l’opération "Chèques Lire"**

Renouvellement de l’opération validée, avec une limitation de 2 chèques par personne d’un montant de 30 €, dans les 2 librairies partenaires d’Agen : Martin-Delbert et Dans ma librairie. Prise en charge exceptionnelle de 50 % du montant du chèque par l’Amicale.

**4 – Proposition de mettre en place une billetterie sur Marmande**

Accord pour la mise en place de billetterie sur le CMS de Marmande : une collègue a proposé de s’occuper de cette billetterie (sous réserve d’accord du responsable du CMS).

**5 – Augmentation du tarif du cinéma de Nérac**

Le cinéma venant de passer sous la gestion de la commune, les tarifs ont augmenté. Toutefois, cette augmentation ne sera pas répercutée sur les adhérents cette année et sera à nouveau abordée lors de l’assemblée générale, afin d’harmoniser l’ensemble des tarifs en 2023.

**6 – Points divers**

* L’opération Pass Sport va être prolongée jusqu’au 31 décembre 2022. Aussi, merci de transmettre vos justificatifs d’adhésion à Jérôme MILLET (NB : ils doivent concerner les frais engagés pour l’inscription dans un club sportif affilié à une fédération).
* Le site de l’amicale a été piraté mais cela n’a pas d’incidence pour les amicalistes et ne représente aucun risque.

Il a provoqué un problème de référencement avec Google. Jérôme a "nettoyé" le site et sauvegardé les éléments. Tout est en train de rentrer dans l’ordre et il peut à nouveau être accessible sans difficultés.

* Le service communication interne propose à l’Amicale une formation à l’Intranet afin de gérer l’insertion des informations et des différents articles et mettre à jour plus rapidement le site (Mireille, Nadia et Cécile vont y participer).
* La possibilité de pouvoir payer les achats de billetterie par carte bancaire lors des permanences, à compter du 1er janvier 2023, est à l’étude."
* A compter du 1er janvier, révision de la participation de la prise en charge de l’amicale avec les différents prestataires concernant les réservations de séjours :
	+ Diminution de la participation de l’amicale auprès de Néméa et Mondiapic
	+ Ajout d’une participation de l’amicale pour Goelia et Belambra
	+ Retrait du partenariat avec le Domaine de la Vallée d’Ax à la suite de la suppression de leur remise "adhérents" pendant les vacances scolaires.
* A compter du 1er décembre, il n’y aura plus aucun envoi de billetterie de la part de l’amicale dans la mesure où de la billetterie est actuellement mise en place sur plusieurs sites répartis sur le département : Nérac et Villeneuve et éventuellement prochainement Marmande. En cas d’impossibilité de vous rendre dans les différents sites, merci de contacter l’amicale **par mail UNIQUEMENT**.
* Les Lanternes de Montauban : achat des billets directement sur le site dont voici le lien :

Pour les personnes rencontrant des difficultés pour leur réservation, merci de vous rapprocher de l’amicale **par mail UNIQUEMENT**.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

=\*=\*=\*=\*=\*=